



MAIRIE

DE

CARLENCAS ET LEVAS

2 bis, Chemin des Causses

34600 CARLENCAS et LEVAS

Tél. 04.67.95.14.19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2022-05-23/D1

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT-TROIS MAI, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CARLENCAS-ET-LEVAS, DÛMENT CONVOQUÉ S'EST RÉUNI EN SESSION ORDINAIRE, À LA MAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME TOLUAFE SYLVIE, MAIRE.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9
Décision du maire transférant la gestion locative de la maison dite « Romiguiier » à l'agence L'adresse PRÉSENTS : *MMES. TOLUAFE Sylvie, Maire - RADURIAU Linda, 3ème Adjointe - ARNAUD Emilie ; MMS. POUJOL Cédric, 1^{er} Adjoint - BOUCHET Joël*
ABSENTS EXCUSÉS : *M. ALZIEU Marc, 2^{ème} Adjoint, a donné procuration à Mme ARNAUD Emilie - M. FIGAROL Gérard a donné procuration à Mme RADURIAU Linda - M. GIMENO Michel a donné procuration à Mr POUJOL Cedric*
ABSENT NON EXCUSÉ : *MITTENAERE Johnny*

Secrétaire de séance : Mr Joël Bouchet

Rapporteur : Madame Toluafé Sylvie, Maire

Vu les articles L.1311-1 et suivants (article 13 de la loi n°88-13 du 5 janvier 1988), L.2122-22.5°, L.2224-18-1, L2241-1 et L.2411-6 du code général des collectivités territoriales.

Vu la délibération de délégation de fonctions consenties au Maire par le conseil municipal 6 juin 2020, le point 5 « Décider de la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ».

Considérant que la rénovation du logement communal « Romiguiier » est terminée.

Considérant les responsabilités et le travail que représentent la gestion locative d'un tel bien.

Madame le Maire propose à l'assemblée de mettre en location la maison dite « Romiguiier » et d'en confier la gestion locative à l'agence Immobilière *L'Adresse* située à Bédarieux et l'invite à se prononcer sur la proposition de mise en location et de gestion locative.

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal**, à l'unanimité et par vote à mains levées :

- **Approuve** la décision de mettre le bien cité en location,
- **Confie** la gestion locative du logement dit « Romiguiier » situé 1 place du Cabanis à Carlencas à l'agence *L'adresse*,
- **Autorise** le Maire à conclure et signer le mandat de gestion locative avec cette agence.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Madame TOLUAFE Sylvie
Le Maire,

